

# À Jouques, la caravane passe et les emplois restent

La commune, parmi les premières à avoir intégré le dispositif expérimental de Territoire zéro chômeur de longue durée, a accueilli la Caravane du plein-emploi solidaire à l'occasion d'un tour de France des initiatives pour le "droit à l'emploi".

Si l'on a envie de filer la métaphore, celle de la caravane s'y prête à merveille. D'un côté celle du plein-emploi solidaire qui, symboliquement, poursuit pour le compte de l'association éponyme son tour de France des initiatives du "droit à l'emploi". De l'autre, celle d'Elan qui s'est sédentarisée et s'attache à raccrocher au monde du travail celles et ceux laissés sur le bas-côté. Si la première est passée la semaine dernière, la deuxième reste bien implantée à Jouques. Le village du nord du pays d'Aix est classé "Territoire zéro chômeur de longue durée" (TZCLD) depuis 2016 et le lancement de cette expérimentation nationale visant à défendre le "droit à l'emploi".

En clair, la démarche vise à démontrer qu'il est possible à l'échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à toutes les personnes privées durablement d'emploi un travail à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins du territoire.

## 89 emplois en sept ans

Sept ans que ça dure, que les résultats sont au rendez-vous et que l'entreprise à but d'emploi (EBE) Elan - qui porte le programme - se félicite des avancées. "Elan est le premier employeur de la commune", avec 56 salariés, rapporte Ludwig Rouault, directeur d'Elan. Depuis l'ouverture, 89 personnes du territoire ont été embauchées. Et avec un taux de chômage de 10% dans une commune de 4500 âmes, autant dire que chaque contrat compte. "Pour nous, c'est une fierté d'avoir accompagné ces personnes tant au retour à l'emploi que pour des formations, des reconversions, des créations d'entreprises..."

Le but est de remettre les personnes à l'emploi, d'être un tremplin vers l'emploi dit classique, mais surtout de pouvoir rendre des services à notre territoire", complète-t-il. À travers leurs activités d'agroforesterie, de recyclerie, de construction bois de petit mobilier, de laverie, de transport de personnes, de réparation de vélos... Les salariés



Jouques a été ville étape du tour de France de la Caravane du plein-emploi solidaire. Associations, entreprises qui luttent contre la privation d'emploi, salariés bénéficiaires et élus étaient réunis pour évoquer les bénéfices de ces dispositifs. /PHOTO GILLES BADER

d'Elan comblent une offre de service que le tissu des acteurs locaux ne peut pas remplir. C'est ce que réalise Carole, salariée depuis plus de deux ans à travers des travaux pour les espaces verts.

Elle a ainsi retrouvé une stabilité dans sa vie de maman seule d'un adolescent en difficulté en trouvant des emplois saisonniers dans l'agriculture pour un boulot fixe, synonyme de revenus réguliers, et surtout une structure qui l'accompagne au long cours. "J'ai été formée à d'autres compétences, en agroforesterie, ce qui pourrait me permettre de monter un autre projet et continuer mon chemin ailleurs", témoignait-elle. À ses côtés, Tania abonde. Elle est là depuis les prémices du projet et a trouvé sa vocation, elle qui a toujours été sensible au dévelop-

“ Ces emplois ne représentent aucun coût supplémentaire aux collectivités par rapport à ce que représente le coût de la privation d'emploi. ”

pement durable, dans la recyclerie. Avec son CDI à temps choisi, "parce que chacun peut avoir envie d'avoir du temps pour faire autre chose", Tania aussi a bénéficié de formations complémentaires.

## "De l'expérimentation, au droit commun"

Des parcours de vie comme ceux-là, il y en a de nombreux à Elan. Des réussites que la Caravane du plein-emploi solidaire veut mettre en avant pour renforcer ces dispositifs menacés. Après la baisse des aides de l'Etat pour le financement des salaires de ces employés, c'est désormais l'existence même des dispositifs TZCLD qui est sur la sellette.

La deuxième étape expérimentale fixe la fin de l'expérimentation TZCLD au 30 juin 2026. "On

attend donc des parlementaires qu'ils soutiennent ce passage de l'expérimentation en dispositif du droit commun. C'est un service rendu à l'emploi, à l'économie locale et à nos administrés. C'est un projet avant tout humain", appuyait le maire de Jouques, Éric Garcin.

C'est bien ce que défend Marianne Mancel, chargée de mission pour l'association du Plein-emploi solidaire dont le conseil d'administration est composé de tous les types d'entreprises qui luttent contre la privation d'emploi (Elpe). "Nous sommes là pour dire à l'Etat d'arrêter de limiter le nombre de ces emplois solidaires. Sinon il financerait des allocations à la place d'un salaire à des personnes qui veulent travailler. Ces emplois ne représentent aucun coût supplémentaire aux collectivités par

rapport à ce que représente le coût de la privation d'emploi". À ce propos, l'association met à disposition des "Elpe", sur son site, un convertisseur permettant de calculer le coût réel d'un emploi pour le contribuable. Pour exemple, la structure Aix Multi Services Environnement, qui propose des chantiers d'insertion, a perçu 804 682€ d'aides aux postes en 2023. Mais au total, entre ce qui est reversé par AMS environnement et l'argent économisé grâce à l'emploi des personnes, son coût réel pour le contribuable est de 156 476€.

"Cette loi, si on la fait passer, le contribuable s'en sortira bien", lâche Marianne Mancel avant de reprendre la route, sinuose comme celle qui mène à Jouques, vers le plein-emploi solidaire.

A.B.



Éric Garcin, maire de Jouques, milite pour l'inscription du "droit à l'emploi" dans la loi. /PHOTO GILLES BADER

## LE COMMENTAIRE D'ÉRIC GARCIN, MAIRE DE JOUQUES

### Derrière les emplois, il y a des personnes qui retrouvent une dignité

Pour l'entretien des espaces verts, les travaux liés aux obligations légales de débroussaillage (O.L.D.), ou encore la distribution de bulletins municipaux, la commune de Jouques fait appel à des entreprises de l'emploi solidaire. Elles sont trois aujourd'hui à répondre à ces missions : Elan Jouques, l'entreprise à but d'emploi (EBE), l'établissement et service d'aide par le travail (Esat) Louis-Philbert du Puy Sainte-Réparate ou encore Aix Multi Services. "On a des projets avec ces derniers pour la construction d'une légumerie - conserverie qui permettrait de répondre à un besoin des marchés", liste le maire de Jouques, Éric Garcin. "La commune a compris que ces entre-

prises d'emplois solidaires apportent beaucoup de souplesse dans les missions réalisées. Pour l'édile, le bénéfice ne se quantifie pas en euros, mais en "qualité de service et relations humaines", une manière "d'apporter notre contribution à ces emplois solidaires". Dans cette démarche, il apprécie de voir les salariés œuvrer avec un haut niveau de conscience professionnelle et des entreprises défendre un bien commun. "C'est sûr qu'il n'y a pas de rémunération d'actionnaires, sourit-il. Et ce n'est pas plus cher pour la commune."

Pour cause, la cinquantaine de salariés de l'EBE d'Elan sont autant de personnes qui après des accidents de parcours "re-

trouvent un CDI, un salaire, des raisons de se lever le matin, une dignité. Ça fait des gens qu'on ne croise plus dans les couloirs de la mairie, qui ne viennent plus demander des aides au Centre communal d'action sociale". Pour le maire de Jouques, s'il y a bien de l'argent public en jeu derrière ces emplois solidaires, le but est de le valoriser. "On donne cet argent en contrepartie de missions remplies que plus personne ne veut ou ne peut remplir. C'est du service à la population."

Une commission de suivi À l'heure où les parlementaires vont devoir se pencher sur la suite à donner à l'expérimentation du Territoire zéro chômeur

longue durée, la commune de Jouques vient de mettre en place une commission d'évaluation pour Elan. Elle ne se penchera pas exclusivement sur des chiffres, mais sur "un sentiment" précise le maire. L'idée est de savoir ce qu'apportent ces emplois. Est-ce que le salaire perçu permet aux salariés de le dépenser en partie chez les commerçants de la commune? Est-ce que le fait d'avoir retrouvé un emploi pérenne leur permet de diminuer une prise en charge médicale liée à une angoisse ou dépression?...

"Autant d'éléments que nous apporterons aux parlementaires pour les convaincre de faire entrer le dispositif dans le droit commun", conclut Éric Garcin.

A.B.